

AVIS DE NÉGOCIATION D' ACTIONS

Passage au cycle de règlement à T+2

Le Groupe TMX souhaite rappeler aux participants au marché qu'à compter du 5 septembre 2017, les cycles de règlement du secteur des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis passeront de trois jours ouvrables après la date d'opération (« **T+3** ») à deux jours ouvrables après la date d'opération (« **T+2** »). Veuillez vous reporter au communiqué de presse du 27 avril 2017 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui décrit les mesures prises en vue de la transition vers un cycle de règlement de deux jours.

<https://www.securities-administrators.ca/aboutcsa.aspx?id=1574>

Le changement du cycle de règlement à T+2 modifie les dates de détachement des dividendes, des distributions et des autres événements de marché de deux jours ouvrables avant la date de clôture des registres à un jour ouvrable avant la date de clôture des registres. En conséquence de la transition de T+3 à T+2, aucune négociation pour une valeur inscrite ne comptera de date de détachement le mardi 5 septembre 2017. Le tableau ci-après donne des exemples de dates de détachement dans le cadre du cycle de règlement à T+2 :

Date de clôture des registres	Date de détachement
Vendredi 1 ^{er} septembre 2017 ⁽¹⁾	Mercredi 30 août 2017
Mardi 5 septembre 2017 ⁽²⁾	Jeudi 31 août 2017 ⁽³⁾
Mercredi 6 septembre 2017	Vendredi 1 ^{er} septembre 2017 ⁽³⁾
Jeudi 7 septembre 2017	Mercredi 6 septembre 2017

(1) Dernier jour du cycle de règlement à T+3.

(2) Premier jour du cycle de règlement à T+2.

(3) Le lundi 4 septembre 2017 est un jour férié, et aucune date de détachement ne tombera ce jour-là.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché, au [416 947-4357](tel:4169474357).